

Rapport moral

Pour préparer cette Assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni le 19 février 2024 pour examiner le bilan d'activités de l'année 2023 et du résultat financier de 2023.

Tout d'abord, un aspect attristant avec la disparition au cours de l'année 2023 de nombreux amis de l'ACR, notamment :

Daniel Grasset, Denise Cacheux, Léon Fatous, Nelly DEHAENE, Michel Gilloen et Jean Le Garrec, Didier Hespel.

Je vous prie de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Je vous propose maintenant quelques réflexions que les membres du Bureau reprendront probablement au cours de cette réunion.

UN CONSTAT

Comme constaté l'an dernier, « **l'ACR subit les mêmes contraintes que chacun de ses adhérents. L'inflation, l'ACR la subit aussi ! Et ce n'est pas fini.** »

Cependant les dépenses et les recettes et l'année 2023 conduisent à un excédent de fonctionnement de 51,66 € entre nos dépenses très maîtrisées et nos seules ressources, (les adhésions depuis la suppression de la subvention régionale en 2016, même s'il faut reconnaître que notre hébergement au Conseil Régional représente une aide matérielle conséquente).

Mais les effets de l'inflation sont loin de disparaître et **le C.A. a décidé d'agir sur 2 fronts :**

1. Le tarif de nos cotisations :

Il a proposé une augmentation des cotisations à 23€ pour un adhérent individuel et à 34€ pour un couple et propose d'expliquer que l'émission de reçus fiscaux pour la perception de la cotisation permet de minimiser ces augmentations.

Cette proposition du Conseil d'administration sera débattue avec la présente Assemblée générale

2. Nos tarifs de sortie

Jusqu'à présent, notre Amicale vous proposait des sorties à prix contenus, en cherchant à déjeuner dans un lycée (nous ignorons l'éventuelle évolution des tarifs de repas dans les lycées) et en négociant le prix du car de tourisme en forte augmentation compte-tenu de la hausse des coûts de l'énergie.

L'ACR s'emploiera à vous proposer des tarifs de sortie malheureusement un peu plus élevés et adaptés aux circonstances, tout en demeurant raisonnables.

Vous comprendrez, je pense, ces deux décisions, guidées par le souci de pouvoir continuer à vous proposer nos activités et nos habituelles rencontres conviviales.

S'agissant des adhésions, soyons logiques, la moyenne d'âge des adhérents augmente et rend nécessaire une large campagne d'adhésion parmi les actifs, mais aussi parmi les retraités non encore adhérents.

*Si nous administrons régulièrement le site de l'ACR (<https://www.acrnpdcp.com/>) et notre page Facebook (**ACR Hauts de France**), si nous multiplions nos diffusions à l'ensemble de nos contacts, notre avenir se joue aussi par le « bouche à oreille » de chacun de nos adhérents auprès de leurs anciens collègues valorisant l'offre des activités proposées au travers de nos habituelles rencontres conviviales.*

Notre avenir ne peut se construire uniquement à partir des membres du Bureau ou du Conseil d'Administration qui, j'en suis sûr, y prendront toute leur place.

ON COMPTE SUR VOUS !